

Paris, le 22 février 2020

REVELATIONS SUR JEAN VANIER

Communiqué du Conseil Permanent de la Conférence des évêques de France, à la suite des annonces faites ce 22 février 2020 par L'Arche Internationale à propos de Jean Vanier et du père Thomas Philippe, dominicain.

Les Évêques de France ont appris avec stupeur et douleur ce que l'enquête ouverte par L'Arche internationale révèle aujourd'hui du comportement de Jean Vanier à l'égard de plusieurs femmes, au long des années, comportement mêlant emprise spirituelle et abus sexuel dans la suite de la relation spirituelle que Jean Vanier a eue avec le père Thomas Philippe, dominicain, et sous l'influence des doctrines perverses de ce dernier.

Les évêques membres du Conseil permanent remercient les femmes victimes de Jean Vanier qui ont eu le courage intérieur de parler de ce qu'elles ont subi. Au nom de tous les évêques de France, ils assurent de leur compassion les femmes qui ont été ainsi abusées. Ils expriment leur détermination à agir pour que la lumière soit faite.

Ils redisent leur confiance aux communautés de L'Arche où personnes handicapées et assistants vivent des relations authentiques de respect mutuel et d'entraide.

Les évêques du Conseil permanent tiennent à exprimer leur estime pour les responsables de L'Arche qui ont pris au sérieux les témoignages reçus et qui ont su adopter les moyens nécessaires pour qu'une enquête indépendante et approfondie soit menée. Le Conseil permanent remercie ces responsables de l'avoir tenu informé des résultats de cette enquête.

Au terme de cette enquête, rien n'indique que des personnes handicapées auraient été victimes d'actes inappropriés de la part de Jean Vanier. Le Conseil permanent salue le travail d'évaluation des procédures de prévention des abus et de protection des personnes, vulnérables ou non, engagé actuellement par L'Arche internationale.

La Conférence des évêques de France s'associera volontiers à la CORREF, à la Province de France de l'Ordre dominicain et à la Congrégation des Frères de Saint-Jean pour poursuivre le travail d'élucidation nécessaire à propos du père Thomas Philippe, dominicain, décédé en 1993, qui avait été sévèrement condamné par Rome en 1956, condamnation dont les termes ont été peu à peu oubliés ou négligés.

Mgr Éric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims, président
Mgr Dominique Blanchet, évêque de Belfort-Montbéliard, vice-président
Mgr Olivier Leborgne, évêque d'Amiens, vice-président
Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris
Mgr Jean-Pierre Batut, évêque de Blois
Mgr Jean-Marc Eychenne, évêque de Pamiers
Mgr Dominique Lebrun, archevêque de Rouen
Mgr Philippe Mousset, évêque de Périgueux
Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre
Mgr Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers



@Eglisecatho



Eglise catholique en France

CONTACT
RELATION MÉDIAS
TÉL. 06 26 12 65 07